



Procès-verbal de la 457^e séance de la commission des affaires étudiantes

du jeudi 20 novembre 2025 de 9h à 12h, salle 1682 du pavillon Jeanne-Lapointe

Personnes présentes :

Mme Pascale Bédard, FSS
Mme Najat Bhiry, présidente
Mme Johannie Boulet, agente de recherche et de planification
Mme Mahité Breton, secrétaire
Mme Geneviève Champoux, directrice de la Direction des services aux étudiants
Mme Olga Chernyak, CADEUL
Mme Pénélope Daignault, FLSH
Mme Sophie D'Amours, rectrice
M. Michel De Waele, représentant de la vice-rectrice, VREAE
Mme Kellyane Garneau, CADEUL
M. Louis-Vincent Grand'Maison, ÆLIÉS
Mme Evelyne Guay, chargée d'enseignement
Mme Jocelyne Kiss, FAAAD
Mme Nathalie Larose, directrice générale - Cegep de Ste-Foy, invitée
M. Pierre Leclerc, FMED
M. Sylvain Leclerc, analyste - Cegep de Ste-Foy, invité
Mme Nancy Mouradian, FMD
Mme Fatoumata Sylla, ÆLIÉS

Personnes absentes :

Mme Émilie Saulnier-Talbot, FSG

Personnes excusées :

Mme Marianne Lachance, CADEUL
M. Louis-Xavier Lamy, ÆLIÉS
Mme Annie Pilote, doyenne FESP

1. Bienvenue

Le quorum étant constaté, la séance débute à 9h02. La présidente souhaite la bienvenue aux membres et présente Fatoumata Sylla, qui entame son mandat à la Commission comme représentante des personnes étudiantes aux cycles supérieurs.

2. Adoption de l'ordre du jour de la 457e séance

La présidente informe les membres que monsieur Abdelmajid El-Mouhib, représentant la Fédération étudiante collégiale du Québec, est dans l'impossibilité de se joindre à la Commission pour la présente séance. Son intervention initialement prévue au point 4 de l'ordre du jour sera ainsi reportée à une séance ultérieure. L'ordre du jour devant être amendé, la proposition d'ordre du jour amendé est faite aux membres:

1. 9h - Bienvenue;
2. 9h02 - Adoption de l'ordre du jour de la 457^e séance;
3. 9h04 - Adoption du procès-verbal de la 456^e séance du 6 novembre 2025 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu;
4. 9h05 - Rencontre avec Sophie D'Amours, rectrice;
5. 11h55 - Varia;
6. 10h30 - Pause;
7. 10h45 - Évolution des profils étudiants - Présentation par Nathalie Larose, directrice générale de la direction générale au Cégep de Sainte-Foy et Sylvain Leclerc, analyste;
8. 12h - Levée de la séance.

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la 456^e séance du 6 novembre 2025 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu

La présidente invite les membres à formuler leurs commentaires ou remarques quant au procès-verbal.

Le procès-verbal est soumis à l'approbation et adopté à l'unanimité.

Une annonce est faite concernant la cérémonie des prix d'excellence en enseignement prévue le 1^{er} décembre, une occasion de voir rayonner le leadership des membres de la communauté lavalloise en enseignement.

4. Rencontre avec Sophie D'Amours, rectrice;

Lors de la présentation et des discussions avec la rectrice, plusieurs points importants sont abordés concernant les mandats en cours, l'adaptation de l'Université Laval aux défis posés par l'intelligence artificielle (IA) et d'autres enjeux de société qui engendrent des défis pour la planification institutionnelle.

La proactivité de l'Université pour apporter une réponse adaptée aux enjeux que pose l'IA, se reflète dans une offre de formation bien développée qui répond aux besoins réels de toutes et tous. Ces formations incluent des modules sur l'IA responsable, les limites des outils et les divers enjeux que leur utilisation soulève. Compte tenu de la mission de l'Université, il apparaît fondamental de prendre en considération la perspective étudiante sur le sujet.

L'IA est désormais omniprésente dans toutes les facettes de la vie et la formation met donc l'accent sur le développement de l'esprit critique des apprenantes et apprenants afin de permettre à chacune et chacun de se positionner comme personne engagée dans une société en transformation sur le plan numérique. Cela inclut la capacité de faire des choix éclairés, parfois de refuser la technologie et parfois d'en faire un usage judicieux. Des mesures ont été implantées pour encadrer l'utilisation de l'IA, telles que des directives claires obligatoires dans le plan de cours et du soutien à la communauté enseignante en ce qui concerne l'adaptation des pratiques d'évaluation des apprentissages. D'autres initiatives, comme le Forum permanent sur l'intelligence artificielle, permettront de poursuivre la réflexion et le développement de pratiques dans l'ensemble des activités universitaires, de l'enseignement, en passant par la recherche et la vie étudiante.

Il est également primordial d'intégrer l'IA dans tous les programmes afin que les étudiantes et étudiants ne se sentent pas en décalage avec les exigences du marché du travail. La diversité des approches enseignantes, où des membres du corps professoral et enseignant interdisent l'IA et d'autres l'intègrent, serait une force qui permet aux étudiantes et étudiants de développer de la flexibilité dans l'exercice de leurs compétences.

Le développement des compétences tout au long de la vie apparaît également comme un élément central en 2025, compte tenu de l'augmentation de la fréquentation d'étudiantes et d'étudiants adultes dans des programmes courts et en formation continue. Les parcours professionnels ainsi que les trajectoires scolaires étant de plus en plus éclatés, il n'est donc pas surprenant de voir que de plus en plus de personnes réintègrent l'université pour acquérir des compétences spécifiques nécessaires pour s'adapter au marché de l'emploi. Toutefois, on constate que le nombre de garçons intégrant les rangs de l'Université est en déclin, ce qui inquiète la communauté lavalloise. Ceux-ci sont moins nombreux à s'inscrire à l'enseignement supérieur et principalement à l'université et ils auraient davantage tendance à abandonner leurs études.

Le contexte social, économique et politique engendre d'ailleurs des pressions sur le marché du travail et influence aussi les besoins des employeurs et les attentes qu'ils ont à l'égard de la main-d'œuvre. On s'attend également à voir augmenter le nombre de personnels

ayant des qualifications techniques au cours des prochaines années à cause d'investissements importants dans la mise en place d'infrastructures.

Un discours remettant en cause la pertinence de la formation universitaire circule dans les régions anglophones du Canada. Les études universitaires au Québec engendrant des frais de scolarité moins élevés, le Québec se trouve ainsi relativement épargné des reproches adressés aux autres universités canadiennes. L'Université doit malgré tout se renouveler pour maintenir la pertinence de ses programmes, en adaptant ses programmes et en créant de plus grands ponts entre les cursus et les ordres de formation. Dans ce contexte, elle doit poursuivre ses efforts d'affirmer haut et fort la valeur de la formation universitaire.

La présidente remercie chaleureusement madame D'Amours pour cette enrichissante discussion qui éclaire la Commission sur les orientations de son mandat prospectif.

5. Varia

La membres de la Commission discutent des éventuels changements à l'offre de services alimentaires à l'Université Laval et plus spécifiquement des cafétérias. On informe les membres que Sodexo et Saveurs campus seront remplacés dès l'été 2026 par le traiteur le Cosmos et par le RADIS (rassemblement pour l'alimentation durable et l'innovation solidaire), qui ont tous deux remportés l'appel d'offres lancé par l'Université.

6. Pause

7. Évolution des profils étudiants - Présentation par Nathalie Larose, directrice générale de la direction générale au Cégep de Sainte-Foy et Sylvain Leclerc, analyste

La présidente présente madame Nathalie Larose, directrice générale du Cégep de Sainte-Foy et présidente du regroupement des cégeps de la Capitale nationale, qui est accompagnée de monsieur Sylvain Leclerc, qui occupe les fonctions d'analyste au Cégep de Sainte-Foy, pour présenter les profils étudiants de leur établissement collégial.

La présentation sur l'évolution des profils étudiants met en lumière plusieurs tendances et défis actuels au sein du Cégep de Sainte-Foy et dans les cégeps de la région de la Capitale Nationale.

La population étudiante se répartit à 50 % au secteur préuniversitaire et 44 % au secteur technique, avec une forte croissance des effectifs et une hausse marquée des inscriptions, bien que la proportion de garçons demeure stable, autour de 42-43 %. L'intérêt plus marqué envers les métiers manuels et l'inscription plus fréquente des garçons en formation professionnelle peuvent expliquer qu'ils sont moins nombreux à fréquenter les cégeps. Selon les projections des effectifs étudiants effectuées par le ministère de l'Enseignement

supérieur, la Capitale-Nationale connaîtra la plus forte hausse d'inscription au Québec en 2033. La région de Chaudière-Appalaches connaîtra aussi une augmentation importante des inscriptions.

On note aussi une hausse des autodéclarations chez les étudiants autochtones et une fréquentation stable des personnes étudiantes ayant une personne à charge dans les programmes réguliers, notant toutefois une hausse d'inscription en formation continue.

Madame Larose indique que le Cégep observe un allongement des parcours collégiaux et des changements fréquents de programmes, avec un taux de diplomation de 65,2 %. Le Cégep propose désormais des grilles de cours allongées pour faciliter la conciliation travail-études et vie personnelle, une mesure dont bénéficient majoritairement les étudiants qui souhaitent améliorer leurs performances scolaires et ceux en situation financière précaire. Les inquiétudes financières, en hausse depuis la pandémie, contribuent à la popularité croissante des parcours allongés.

On peut observer une différence entre la réussite des garçons et des filles en faveur de celle des filles. Cet écart est par ailleurs aligné avec la moyenne générale au secondaire qui est inférieure chez les garçons. Cette moyenne générale est un bon prédicteur de la réussite au collégial. Également, la réussite de la première session constitue un indicateur clé de la diplomation éventuelle : une personne ayant réussi tous ses cours a beaucoup plus de chances de diplômer. Toutefois, l'écart de réussite entre filles et garçons atteint 16 % en défaveur des garçons. Bien que les garçons se montrent plus résilients face aux échecs, un écart demeure à la diplomation.

Les garçons sont globalement moins enclins à recourir aux services psychosociaux ou aux services d'orientation offerts par le Cégep, c'est pourquoi une approche individualisée de suivi de la réussite est mise en place pour les inviter à obtenir de l'aide lorsque leur réussite est précaire. Lorsqu'ils consultent, les garçons et les filles le font pour des raisons différentes. Les filles demandent davantage de soutien pour des motifs liés à l'anxiété, alors que ce sont les difficultés relationnelles vécues par les garçons qui les incitent le plus à consulter.

Un sondage révèle que les filles ont des choix de carrière plus définis et expriment davantage leurs besoins, notamment en matière de stress et de finances, alors que les garçons paraissent plus résilients en tentant de résoudre leurs difficultés eux-mêmes. Le comité sur la réussite masculine mis en place au Cégep de Sainte-Foy recommande de miser sur des modalités d'apprentissage concrètes et expérientielles, bénéfiques aussi pour les filles. Le cégep explore la possibilité d'implanter l'approche d'enseignement explicite pour soutenir la motivation et la persévérance des garçons.

La santé mentale demeure préoccupante : une personne sur deux, présente des symptômes d'anxiété ou de dépression qui seraient principalement causés par la charge de travail élevée, les examens condensés lors de la dernière semaine de la session et la conciliation études-travail et vie personnelle. Les étudiantes et étudiants rapportent que la disponibilité

du personnel enseignant ainsi que le soutien des services psychosociaux sont les éléments qui contribuent le mieux au maintien d'une bonne santé mentale.

Les programmes de sport-études connaissent une bonne croissance, contribuant à la réussite des étudiantes et étudiants qui y sont inscrits. Également, l'accès gratuit aux installations sportives du Cégep favorise la persévérance scolaire.

Le temps de travail demeure un facteur clé : le travail peut soutenir la persévérance tout comme les bourses et l'aide financière, mais travailler plus de 15h de travail par semaine comporte des risques pour la réussite au collégial.

Enfin, on indique aux membres qu'un quart des étudiants admis à l'Université Laval détiennent un diplôme collégial du secteur technique. Certaines personnes sont inscrites dans des cheminement comportant des passerelles (ententes DEC-BAC) vers des programmes universitaires qui permettent de reconnaître des compétences acquises au collégial, réduisant le nombre de crédits universitaires à réaliser.

Des questions sont adressées à madame Larose et monsieur Leclerc dans le but d'approfondir la compréhension de la réalité de la population étudiante au Cégep de Sainte-Foy.

La présidente remercie madame Larose et monsieur Leclerc pour leur généreuse contribution à l'avancement du mandat prospectif de la Commission.

9. Levée de la séance.

À la suite de la proposition et de l'appui, par deux membres de la Commission, la séance est levée à 12h.



Johannie Boulet,
Agente de recherche et de planification



Najat Bhiry,
Présidente

Le 20 novembre 2025